

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 octobre 2022 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 19 octobre 2022 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Fabienne BARBANSON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 68

Etaient présents : 53 (dont 3 suppléants)

Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Daniel CHARRASSE - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patricia GIELLY (suppléante) - Eric LYOBARD - Pascal CIRER METHEL - Jérôme BOMPARD - Monique BALDUCHI - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Christian CORNILLAC - Stéphane DECONINCK - Aurélien KISSLER (suppléant) - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Didier ROUSSELLE - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alan PUSTOCH - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain BOULET (suppléant) - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Patrick TITZ - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 32

Michel GREGOIRE - Marc HAMARD - Gines ACHAT - François GROSS - José FERNANDES - Juliette HAÏM - Sébastien ROUSTAN - Patrick LEDOUX - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - Odile TACUSSEL - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Roland PEYRON - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Louis AICARDI - Gilbert MORIN - Martial BONNEFOY - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Nadège RANCON - Gérard PEZ

Excusés ayant donné pouvoir : 15

Christian THIRIOT a donné pouvoir à Daniel CHARRASSE - Rémy CLEMENT a donné pouvoir à Annie FEUILLAS - Mathieu ANDRE a donné pouvoir à Eric LYOBARD - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Christian CORNILLAC - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Aurore AMOURDEDIEU - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Jean-Luc GREGOIRE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Odile PILOZ a donné pouvoir à Christian TEULADE - Thierry TATONI a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Jean GARCIA a donné pouvoir à Claude CHAMBON - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Patrick TITZ - Jacques NIVON a donné pouvoir à Claude BAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO

Adm. Générale - Finances - Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Nadia MACIPE

Finances

163-2022 Budget Principal – Décision modificative n°3

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1612-11 ;

Vu la délibération n°068-2022 portant adoption du Budget primitif 2022 du Budget principal ;

Vu la délibération n°086-2022 du portant adoption de la décision modificative n°1 du Budget principal ;

Vu la délibération n°126-2022 du portant adoption de la décision modificative n°2 du Budget principal ;

Vu la notification de subvention de la Mutuelle sociale agricole (MSA) dans le cadre du nouveau dispositif Grandir en milieu rural (GMR) en date du 3 mars 2022 ;

Considérant que cette aide exceptionnelle impactera les recettes du budget de fonctionnement 2022 ;

Afin de permettre à chaque service de bénéficier de ce financement et donc de recettes complémentaires, il est proposé de répartir ce financement, comme suit :

Dépenses de fonctionnement Chapitre 011		Recettes de fonctionnement Chapitre 74	
421-2000 ALSH Petits Loups	19 120,00 €	421-2000 ALSH Petits Loups	19 120,00 €
421-100 - ALSH Guards	7 400,00 €	421-100 - ALSH Guards	7 400,00 €
421-300 - Section de Jeunes	3 054,00 €	421-300 - Section de Jeunes	3 054,00 €
421-400 - Planète Jeunes	1 900,00 €	421-400 - Planète Jeunes	1 900,00 €
421-500 - ALSH Petits Bouts	15 450,00 €	421-500 - ALSH Petits Bouts	15 450,00 €
64-600 - Crèche Côté soleil	8 050,00 €	64-600 - Crèche Côté soleil	8 050,00 €
64-500 - Crèche Petits Lutins	8 050,00 €	64-500 - Crèche Petits Lutins	8 050,00 €
64-100 - Petite-Enfance service commun	2 100,00 €	64-100 - Petite-Enfance service commun	2 100,00 €
Total Chapitre 011	65 124,00 €	Total Chapitre 74	65 124,00 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 68

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER la décision modificative n°3 du Budget Principal, résumée ci-dessous,

Section de fonctionnement

Dépenses : chapitre 011 : + 65 124 €

Recettes : chapitre 74 : + 65 124 €

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 04/11/2022

Mise en ligne le : 08/11/2022

Ampliation à :

Le Président

Thierry DAYRE

